

Centre de loisirs du Chaillot - Année 2023



Cas généraux	Associations d'Ardin		Particuliers domiciliés ou payant un impôt sur la commune	Particuliers et Associations hors commune
	Manifestations à but non lucratif ou culturel	Manifestations à but lucratif		
Forfait annuel pour l'association Amis Réunis	447,50 €			
Grande Salle *	75,00 €	148,50 €	181,00 €	273,00 €
Petite Salle	47,00 €	94,50 €	121,00 €	178,50 €
Petite Salle & Grande salle*	122,00 €	243,00 €	301,50 €	451,50 €
Cuisines	47,00 €	94,50 €	121,00 €	139,50 €
Vaisselle - par personne**	0,70 €			
Laverie**	47,00 €	95,50 €	95,50 €	124,50 €

* Une avancée de scène peut être mise à la disposition des usagers. En faire la demande lors de la location.

** Lorsque le montant de la location de la vaisselle ne couvre pas celui de la location de la laverie, il vous sera facturé uniquement le montant de la location de la laverie.

1. Dans tous les cas, les consommations d'eau, d'électricité et de chauffage sont comprises dans le montant des locations indiqué ci-dessus.

2. Le tarif des salles est appliqué pour 1 jour, les jours suivants de location sont à 50%, les vendredi, samedi, dimanche et jours fériés.

3. Du lundi au jeudi compris, sauf jours fériés, le montant des locations des salles est minoré de 50%.

Cas spécifiques :

- Écoles : Les manifestations pour les écoles publiques (fêtes de Noël et de fin d'année) sont gratuites.
- Locations répétitives : Un tarif spécial sera établi par le Conseil Municipal pour les locations annuelles.
- Répétitions : Les salles seront utilisées gratuitement pour les séances nécessaires aux répétitions culturelles.